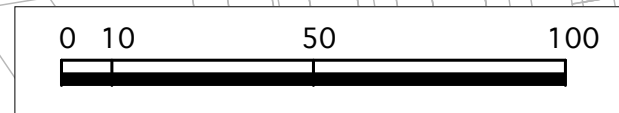
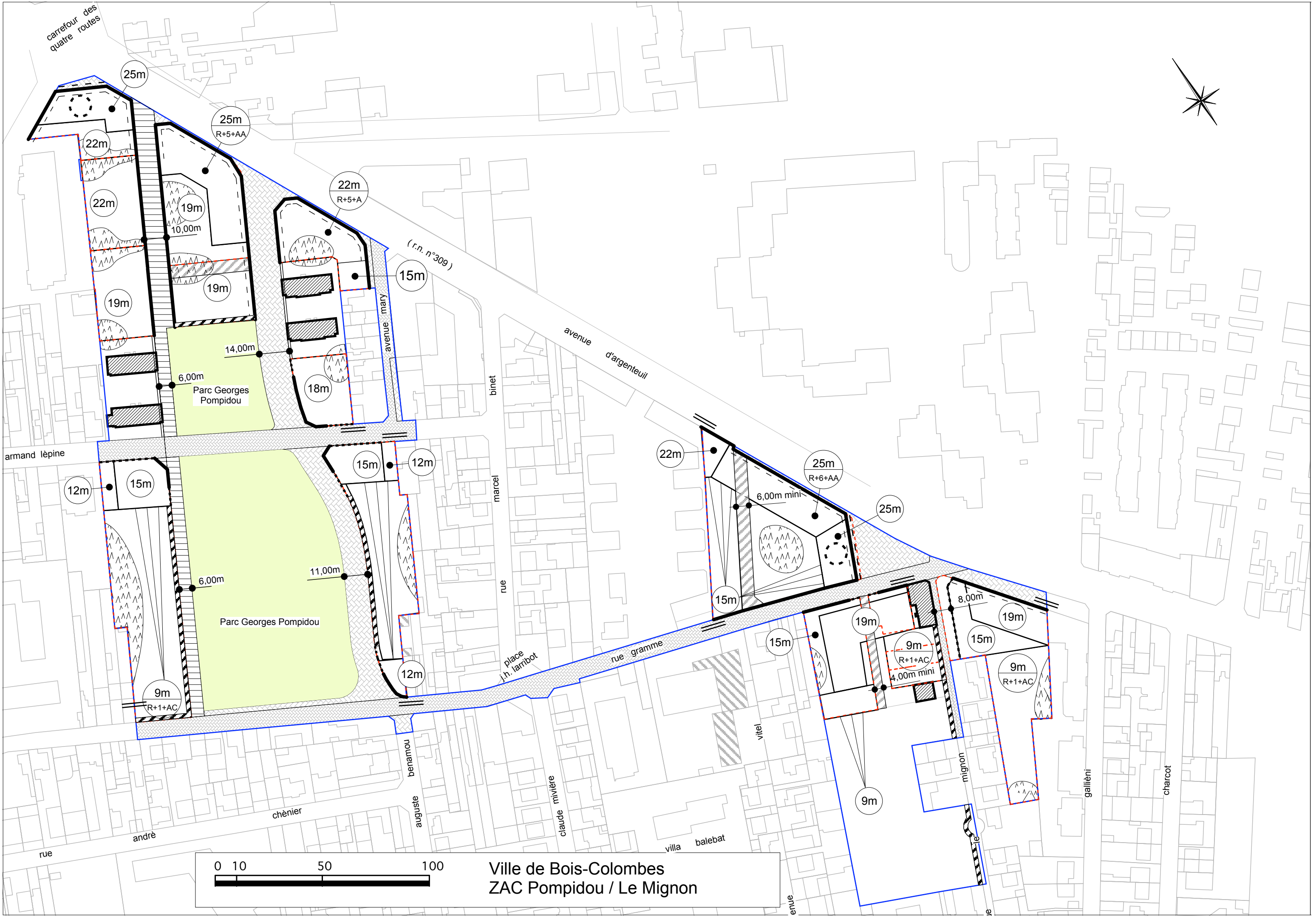
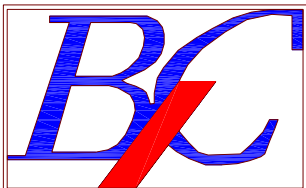


carrefour des quatre routes



Ville de Bois-Colombes
ZAC Pompidou / Le Mignon



COMMUNE DE
BOIS COLOMBES

Planche de zonage du PLU
Zoom ZAC Pompidou / Le Mignon

Département des
Hauts de Seine

Commune de
Bois-Colombes

Plan Local d'Urbanisme

**Zoom ZAC Pompidou /
Le Mignon**

échelle : 1/1500ème



FRANCOIS TRIBEL
Paysagiste - Architecte - Urbaniste
70 ter allée Darius Milhaud, 75019 Paris
ATELIER TRIBEL - www.grunig-tribel.com

P.L.U. approuvé par D.C.M.
du 5 juin 2007

Modification du P.L.U. approuvée par D.C.M.
du

LÉGENDE

Légende hauteurs



Hauteur maximale autorisée (mètres et/ou nombre de niveaux).



R+X+AC = rez-de-chaussée + X étages + Attique ou Combles
R+X+AA = rez-de-chaussée + X étages + Attique sur deux niveaux



Principe de hauteur décroissante



Signal architectural autorisant un dépassement de la hauteur maximale limité à trois mètres.

Légende voirie, dessertes et espaces verts



Voirie piétonne ou à priorité piétonne ouverte aux véhicules sécurité et entretien



Voirie à créer



Voirie existante



Passage / desserte à créer. Délimitation indicative.



Coeur de lot paysager niveau RDC ou R+1.
Délimitation indicative

Légende implantations



A l'alignement imposé.



A l'alignement avec rez-de-chaussée commercial en retrait de 1,20m imposé



A l'alignement avec rez-de-chaussée commercial en retrait de 1,20m imposé et possibilisé d'une partie de façade en saillie de 1,20m maximum



A l'alignement ou en retrait de 2,00m minimum



Recul de 2,00m minimum avec clôture sur rue, sauf commerce.
Espace planté à 50% minimum sauf commerce.

Légende bâti et limites



Bâti conservé



Limite de ZAC



Limite de lot (indicatif)



Secteur pignons bâtiments conservés. Possibilité de mobilier ou d'extensions marquant l'alignement de la rue



Traitement architectural soigné pour raccordement avec l'existant